

# 13 juin: les Francophones n'ont pas le droit à l'erreur!

Il faut donner un signal fort pour faire respecter les droits des Francophones de la périphérie de Bruxelles.

La tentative de boycott des élections européennes par les bourgmestres flamands, qui ont cru qu'ils pouvaient violer impunément la Constitution et les lois du peuple belge, tourne en dérision.

Face à notre détermination, ils ont dû faire marche arrière. Poursuivis pénalement à la suite de la plainte d'**Eric LIBERT**, surveillés par le Conseil de l'Europe à la demande de **Georges CLERFAYT**, tancés par le ministre fédéral de l'Intérieur à la suite des questions parlementaires répétées d'**Olivier MAINGAIN**, les bourgmestres récalcitrants ont dû faire marche arrière.

Reste qu'après le 13 juin, la lame de fond du nationalisme flamand reviendra en force. Il faudra alors des femmes et des hommes déterminés à tenir en échec les revendications arrogantes et extravagantes du mouvement flamingant, conduit par le Vlaams Blok et le CD&V et appuyé par tous les partis flamands.

Depuis 40 ans, le FDF a fait les preuves de sa détermination et de son efficacité francophone.

Demain, avec un FDF encore plus fort, vos droits de Francophones de la périphérie seront mieux protégés et respectés. Nous continuerons à interpellier les autorités européennes et internationales pour dénoncer la politique voulue par les dirigeants flamands en périphérie de Bruxelles.

Olivier MAINGAIN et Eric LIBERT soutiennent l'U.B.C.N.A. (Union Belge Contre les Nuisances Aériennes). Ils ont été les premiers à exiger la démission du ministre Anciaux et ont clairement exprimé leur refus de l'extension des activités de l'aéroport de Bruxelles-National.

## Nos engagements pour faire respecter les droits des Francophones de la périphérie:

- 1 Le maintien de l'arrondissement judiciaire et électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde;
- 2 La ratification et l'application de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales;
- 3 Le maintien et la protection du régime des facilités linguistiques;
- 4 Des droits linguistiques, culturels et politiques aux 150.000 Francophones de la périphérie identiques à ceux accordés aux 90.000 Flamands de Bruxelles;
- 5 L'élargissement de la Région de Bruxelles.

Le bon choix pour les Francophones de la périphérie, c'est maintenant ou jamais!

Les votes de préférence que vous porterez sur nos noms auront valeur de référendum.

### Eric LIBERT

Echevin FDF de Rhode-Saint-Genèse  
Président du Comité FDF de la périphérie

### Olivier MAINGAIN

Député  
Président du FDF